



## CHAPITRE XI

LA SECTION DE CAVALERIE. — MANÈGES ET ÉCUYERS.



Un emplacement spécial est affecté dans l'École à chacune des parties de l'instruction spéciale de la section de cavalerie. L'instruction militaire proprement dite lui est donnée dans la Grande et dans la Petite-Carrière. Des manèges servent pour ce qui a trait plus spécialement à l'équitation, au dressage, à la voltige et à l'hippiatrique.

La Grande-Carrière, située entre la cour Wagram et le polygone, sert surtout à l'exécution des manœuvres de cavalerie, école de peloton ou d'escadron.

La Petite-Carrière sert de manège découvert. C'est là qu'avaient autrefois lieu les carrousels.

Les manèges sont au nombre de trois :

Le manège de la Guérinière, à l'angle nord-ouest de la cour Wagram, avec laquelle il communique par une large porte ;

Le manège d'Auvergne, dans le prolongement du premier, avec façade sur la cour du quartier de cavalerie ;

Le manège d'Aure, situé à l'extrémité du quartier de cavalerie, au fond de l'avenue Solférino.

La section de cavalerie, telle que l'a réorganisée le décret de 1882, n'a plus l'existence à part qui lui était propre avant cette époque et depuis sa création en 1853.

Avant cette réorganisation, on demandait à chaque élève, dès son entrée à l'École, dans quelle arme il désirait servir. Ceux qui se prononçaient pour la cavalerie subissaient un examen préliminaire d'équitation, qui permettait de faire un premier choix, et d'éliminer, en les classant d'office dans l'infanterie, ceux qui ne paraissaient pas avoir les aptitudes nécessaires pour la cavalerie.

Pendant un mois, les candidats cavaliers suivaient les exercices de la cavalerie. Après ce laps de temps, un nouveau choix constituait définitivement la section.

Aujourd'hui ce n'est plus qu'à partir de la deuxième année d'études que les Saint-Cyriens peuvent être classés dans la section de cavalerie.

Les élèves de première année, à Pâques, sont appelés à se prononcer sur le choix de l'arme dans laquelle ils désirent servir.

On choisit environ cent élèves *recrues* sur la totalité de ceux qui demandent la cavalerie, et ces cent élèves reçoivent, jusqu'à la fin de l'année, des leçons spéciales d'équitation.

A cette époque, un nouveau choix ne laisse plus que soixante-quinze élèves pour former, à leur rentrée à l'École, la section de cavalerie.

Autrefois les cavaliers comprenaient la plupart des jeunes gens de noblesse, et ceux auxquels leur situation de fortune avait, de bonne heure, permis de développer le goût et la pratique du cheval.

Aujourd'hui sont cavaliers les élèves qui montent le mieux à cheval, et qui désirent servir dans la cavalerie.

A l'époque des brimades, ce qui distinguait spécialement le cavalier du fantassin était le dédain qu'affichait le premier pour ce genre de distractions.

Pour le cavalier il n'y avait ni anciens ni recrues : il n'y avait que des cavaliers et des fantassins, et, partant de ce principe, il trouvait

au-dessous de sa dignité et en complète contradiction avec le genre *talon rouge* qu'il affectait, de se livrer à aucun genre de brimade.

Le cavalier avait d'ailleurs une préoccupation qui l'absorbait bien autrement que celle d'aller *défiler* un lit, ou de faire *grimper* une recrue.

Cette préoccupation avait pour objet un pantalon collant. A l'École, dans la section, il était érigé en axiome que le pantalon collant était le seul possible pour monter à cheval.

D'aucuns qui avaient réussi à entrer à l'École ce vêtement tant désiré poussaient l'amour du *collant* au point de se condamner, par les plus grandes chaleurs, à porter deux pantalons, celui de contrebande sous le pantalon d'ordonnance, pour traverser les corridors et les cours avant d'arriver au manège.

Là, ils enlevaient leur pantalon d'ordonnance et se montraient dans tout l'éclat d'un *collant*.

Étrange phénomène! Si un de ces fanatiques sortait dans les chasseurs d'Afrique ou dans les spahis, on pouvait le voir quelques mois après, assis au café du Helder, revêtu d'un pantalon bouffant à mille plis, le seul, prétendait-il alors, commode pour monter à cheval.

Pour les exercices de manège, la *section* est sous la direction de capitaines et de lieutenants *écuyers*, secondés par des adjudants et des maréchaux des logis, *sous-écuyers*.

Les officiers *écuyers* sont choisis avec soin parmi les meilleurs professeurs de Saumur.

De même les adjudants et les maréchaux des logis sont l'objet d'un choix spécial, et sont aussi presque tous des jeunes gens d'avenir qui se sont engagés au lieu de passer par l'École.

Généralement au bout de deux ans, trois ans au plus, ces jeunes gens sont promus sous-lieutenants.

Inutile de dire qu'ils sont tous d'habiles cavaliers et parfaitement élevés.

Leur tenue, comme celle des officiers *écuyers*, est celle de l'École de cavalerie.

Outre leurs fonctions qui consistent à assister les officiers dans les leçons d'équitation, les adjudants *écuyers* s'occupent aussi du dressage des chevaux.

A ce sujet il nous souvient qu'avant la guerre un de ces adjudants, mort depuis capitaine, à son retour du Tonkin, où il s'était brillamment signalé par son courage, avait reçu mission de dresser un cheval dont venait de faire l'acquisition le colonel, commandant en second.

Ce colonel, aussi mauvais cavalier que possible, était de plus peu tendre pour les adjudants.

Double raison pour ne pas être en odeur de sainteté au quartier de cavalerie.

Aussi lui fut-il joué un tour épouvantable.

L'adjudant chargé du dressage rendit bientôt très docile la bête dont l'éducation lui était confiée. Seulement, chaque fois qu'il la montait, il avait soin de passer auparavant sa cravache à gauche, dans son ceinturon, et, dès qu'il la retirait, d'en cingler les flancs de l'animal, qui, au bout de deux ou trois jours, avant même d'avoir reçu le coup, faisait un énorme écart.

Ceci se passait quelques jours avant l'inspection générale.

Le colonel, auquel le cheval fut amené et qui l'essaya, en petite tenue, fut enchanté et combla le dresseur de félicitations.

Arriva la revue d'honneur d'inspection. Le bataillon sous les armes était rangé en bataille au polygone.

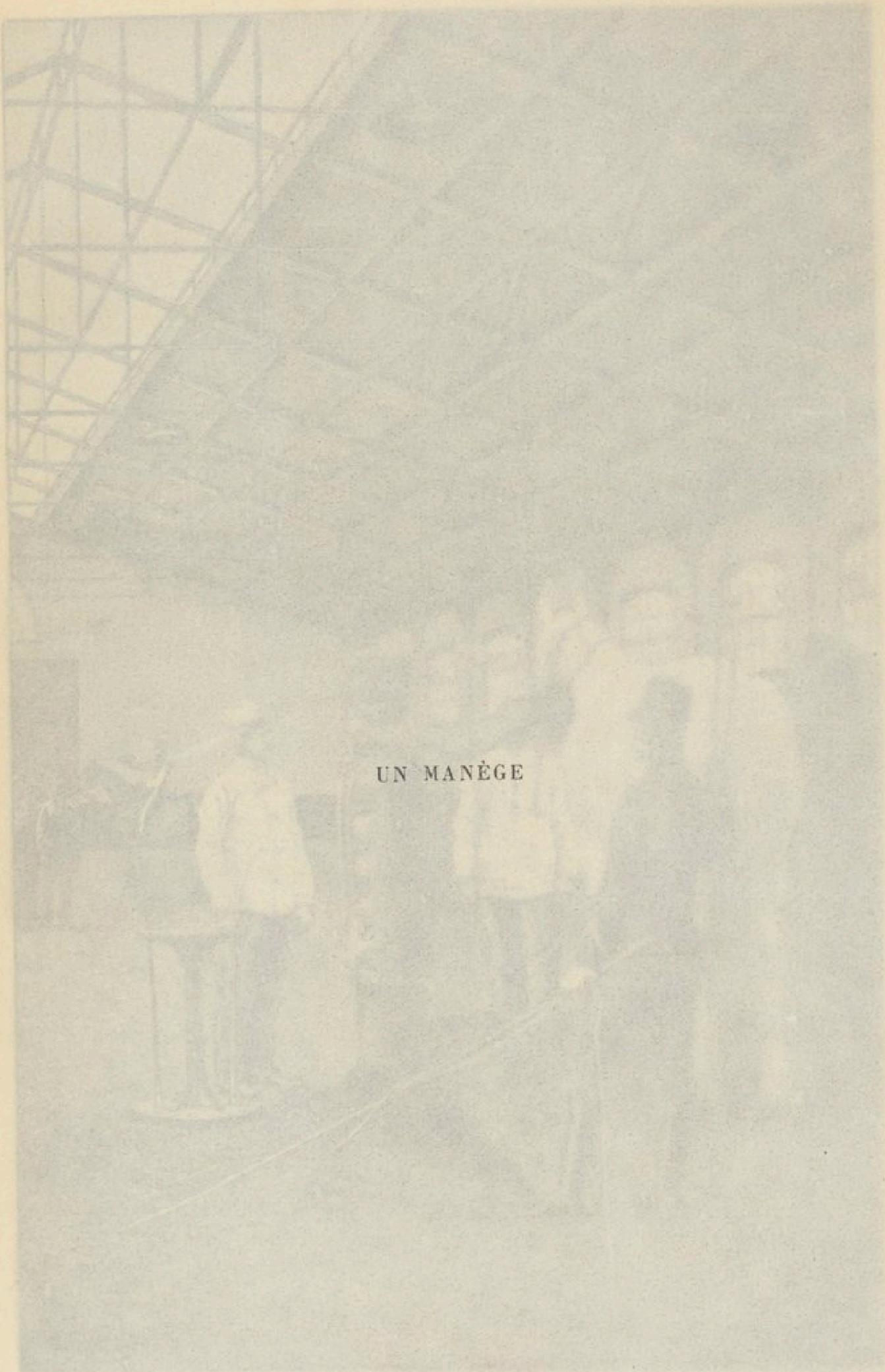
Le colonel en grande tenue était à cheval, attendant l'arrivée du général inspecteur, qui, suivi d'un brillant état-major, ne tarda pas à déboucher de la route du polygone.

A cette vue, le colonel s'apprête à commander, tire son épée et... désarçonné par le brusque écart de son cheval, va rouler à dix pas, sur le gazon heureusement!

On juge de l'effet!

Fort heureusement pour l'adjudant, auteur de ce mauvais tour, l'année était finie, et il partait quelques jours après, comme officier, rejoindre un régiment de cavalerie.





UN MANÈGE

A ce sujet il nous souvient qu'avant la guerre un de ces adjudants, mort depuis capitaine, à son retour du Tonkin, où il s'était brillamment signalé par son courage, avait reçu mission de dresser un cheval dont venait de faire l'acquisition le colonel, commandant en second.

Ce colonel, aussi mauvais cavalier que possible, était de plus peu tendre pour les adjudants.

Double raison pour ne pas être en contact de familiarité au quartier de cavalerie.

Aussi lui fut-il joué un tour épouvantable.

L'adjutant chargé du dressage avait beaucoup très docile la bête dont l'éducation lui était confiée. Seulement, chaque fois qu'il la montait, il avait soin de passer auparavant sa cravache à gauche, dans son ceinturon, et, dès qu'il la retirait, d'en cingler les flancs de l'animal, qui, au bout de deux ou trois jours, avant même d'avoir reçu le coup, faisait un énorme écart.

Ceci se passait quelques jours avant l'inspection générale.

Le colonel, auquel le cheval fut amené et qui l'essaya, en petite tenue, fut enchanté et cracha le dresseur de félicitations.

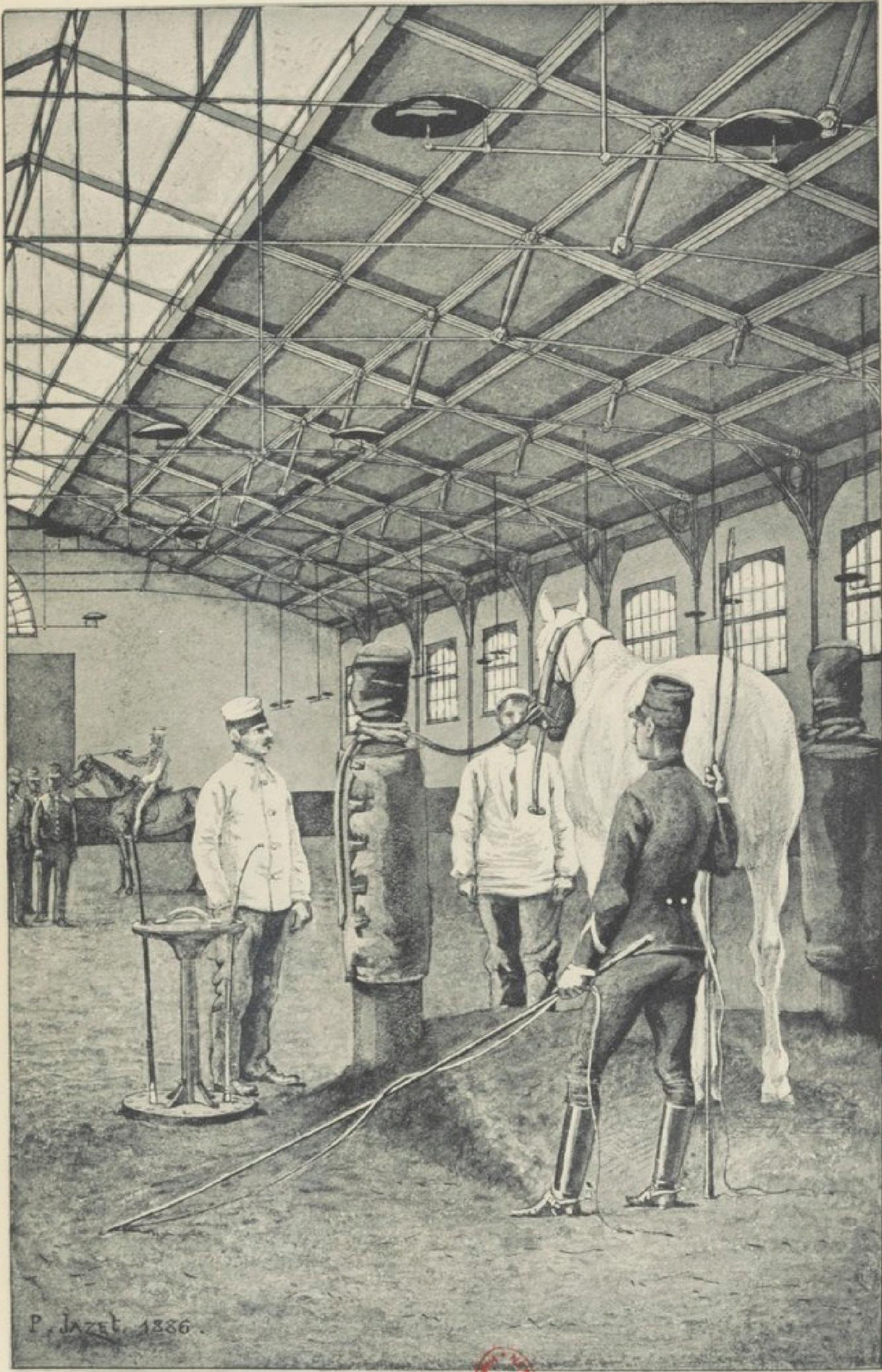
Arriva le jour d'inspection d'inspection. Le général inspecteur était accompagné de son état-major et de son adjutant en chef. Le colonel en grande tenue était à cheval, attendant l'arrivée du général inspecteur, qui, suivi de son brillant état-major, ne tarda pas à déboucher de la route du polygone.

A cette vue, le colonel s'apprête à commander, tire son épée et... désarçonné par le brusque écart de son cheval, va rouler à dix pas, sur le gazon heureusement!

On juge de l'effet!

Fort heureusement pour l'adjutant, auteur de ce mauvais tour, l'année était finie, et il partait quelques jours après, comme d'habitude, rejoindre un régiment de cavalerie.





19